



## Collectif « STOP-EPR, ni à Penly, ni ailleurs »

Maison des Associations et de la Solidarité

22 rue Dumont d'Urville – 76000 ROUEN

Tél. : 06 07 39 97 45 – adresse mail : [penly@stop-epr.fr](mailto:penly@stop-epr.fr)

Objet : réponse au courrier de D. Houi, président de la CPDP-Penly 3, du 15 mai 2010

Rouen, le 24 mai 2010

Monsieur le Président de la commission particulière du débat public sur le projet Penly 3 – réacteur de type EPR

Le Jeudi 19 mai 2010, le site internet du quotidien Le Figaro a mis en ligne à 9 h 29 un article intitulé EDF sera le seul exploitant de l'EPR de Penly<sup>1</sup>. A notre grande surprise, Sophie Amsili, l'auteur, à écrit : « **Le gouvernement a finalement tranché : EDF exploitera seul le deuxième réacteur nucléaire de type EPR de France, dont la construction est prévue à Penly (Seine-Maritime). La nouvelle devait être officialisée par la Commission particulière du débat public sur la gouvernance du projet de deuxième EPR français, mardi soir, lors d'une réunion à Caen qui a finalement été annulée à la suite d'une manifestation contre l'EPR.** »

Cette information ne correspond pas à ce qui a été présenté par EDF dans le dossier du maître d'ouvrage<sup>2</sup>. Nous considérons être en droit de nous interroger sur la volonté effective du maître d'ouvrage d'informer le public.

Cela renforce l'impression d'un débat public biaisé, dont la fonction est de détourner l'attention de l'opinion publique pendant que l'Etat, EDF, l'ASN et les énergéticiens de la « société de projet » finalisent en toute confidentialité le projet Penly 3.

\*

---

<sup>1</sup> [http://marches.lefigaro.fr/news/societes.html?&ID\\_NEWS=145056945](http://marches.lefigaro.fr/news/societes.html?&ID_NEWS=145056945)

<sup>2</sup> Dossier du maître d'ouvrage, p. 8-67-68.

Plusieurs faits nous amènent à penser que c'est le cas. En Février 2010, l'ASN annonçait qu'il n'était pas question pour elle que l'exploitation revienne à un autre opérateur qu'EDF<sup>3</sup>... Information importante que le maître d'ouvrage a scrupuleusement omis de signaler au public. Information que même un syndicat comme la CGT-énergie ne connaissait pas puisqu'elle ne la mentionne pas dans son cahier d'acteur.

Le défaut d'information ne concerne pas seulement l'exploitation du réacteur EPR dont la réalisation est soumise à la procédure de débat public. Depuis le 24 mars, nous observons que le maître d'ouvrage et ses partenaires esquivent méthodiquement les questions qui lui sont adressées : que ce soit lors des réunions ou que ce soit sur le site internet, EDF répond toujours de manière formelle et allusive. Les mêmes arguments reviennent régulièrement au point que des acteurs du débat sont obligés de répéter leurs questions éludées par le maître d'ouvrage<sup>4</sup>. Quand des réponses argumentées sont produites elles ne font jamais que reprendre ce qui figure déjà dans le dossier du maître d'ouvrage. Enfin, les délais de réponse sont surprenants en particuliers de la part d'une entreprise telle qu'EDF qui tient toujours à vanter l'excellence de ses services techniques, qui a déclaré en ouverture du débat accepter les principes du débat public<sup>5</sup>.

Pour nous, **collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs**, tous ces faits nous amènent à croire que le débat public ne remplit pas le rôle qui lui est assigné par la loi. L'information est très nettement insuffisante, la consultation bien médiocre<sup>6</sup>.

Les acteurs institutionnels et les partenaires du maître d'ouvrage disposent d'un temps d'expression nettement supérieur à celui des associations et des particuliers. A Envermeu, Serge Grünberg, membre du conseil d'administration de l'ACRO, a dû se hâter de finir son intervention alors que son association devait figurer à la tribune. Il n'a été tenu aucun compte de la nature des remarques et des questions qu'il a pu adresser à l'ASN et au maître d'ouvrage. En revanche le maire de cette commune a eu tout le temps qu'il désirait pour développer un discours qui n'apportait rien au débat. Et ce monsieur a pu continuer à parler alors que le chronomètre affiché à l'écran indiquait toujours 3 min !

---

<sup>3</sup> <http://www.lefigaro.fr/societes/2010/02/17/04015-20100217ARTFIG00049-nucleaire-edf-en-pole-position-a-penly-.php>

<sup>4</sup> Questions 11 du 30 mars & 81 du 23 avril de Claude Barbay, question 81 qui est encore en cours de traitement...

<sup>5</sup> Déclaration de M. Salha, verbatim de la réunion de Dieppe, 29 mars 2010, p. 11.

<sup>6</sup> Article Premier de la Convention d'Aarhus : « Afin de contribuer à protéger le droit de chacun, dans les générations présentes et futures, de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être, chaque Partie garantit les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel et d'accès à la justice en matière d'environnement conformément aux dispositions de la présente Convention. »

Nous déplorons cette inégalité de traitement. Comme nous déplorons que Joseph Dupuis ait pu déclarer à Rouen, avec l'aplomb dont il est coutumier, que le dossier du maître d'ouvrage n'est pas pour lui un document qui présente la totalité des informations concernant le projet Penly 3<sup>7</sup>, que ces informations ne seront publiées que plus tard à l'occasion de l'examen technique du dossier. N'auriez-vous pas dû rappeler le maître d'ouvrage à la règle et l'obliger à fournir les informations précises demandées par Maryse Arditi ?

EDF peut librement développer son discours alors que le public et les acteurs critiques font sans cesse l'objet de remarques sur la manière dont ils s'expriment, sur le moment où ils s'expriment, le temps qu'ils prennent pour le faire, sur la pertinence de leurs propos. Public qui lui n'est jamais certain que ses paroles soient retenues par le verbatim ou la vidéo des réunions du débat public. Voilà un bien étrange processus participatif.

Par ailleurs nous ne pouvons que regretter le manque de moyens de la commission particulière pour développer le débat<sup>8</sup>. La communication n'est pas à la hauteur des enjeux ni même de la fonction que lui accorde la législation en vigueur. Comment s'étonner dès lors que le public ne soit pas présent en masse lors de chaque réunion ? Ce ne sont que quelques affiches, des encarts modestes dans la presse qui annoncent les réunions. La couverture média est des plus modestes se résumant pour l'essentiel à la presse écrite. Les médias audiovisuels sont oubliés que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle nationale. Un débat qui ne va pas à la rencontre des citoyen(ne)s remplit-il pleinement ses fonctions ?

\*

Le maître d'ouvrage apparaît comme le principal bénéficiaire de ce débat public. EDF crée en quelque sorte un rideau de fumée pour cacher au public la réalité du projet et de ses conséquences énergétiques, industrielles et environnementales.

Un exemple, et non des moindres, permet de s'en convaincre. Il s'agit du problème au combien sensible du renouvellement du parc nucléaire français. En 2005-2006, le maître d'ouvrage avait l'honnêteté d'en convenir. Aujourd'hui il n'en est rien.

EDF ment par omission en omettant de citer les passages les plus intéressants de la PPI 2009 qui font état de l'inquiétude de la DGEC quant à l'obsolescence et à la disponibilité des centrales nucléaires de France<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Séquence de la vidéo du débat public disponible sur le site [Sortir du nucléaire 76](#). Nous vous faisons remarquer par ailleurs que le Dom dit explicitement p. 72 que ces documents sont dès aujourd'hui en préparation....

<sup>8</sup> Question déjà posée par M. Brunstein lors de la réunion du débat public à Dieppe, p. 5 du verbatim.

<sup>9</sup> PPI 2009, p 49-53.

Le maître d'ouvrage peut alors sans la moindre remarque de votre part présenter le projet Penly 3 comme une centrale supplémentaire qui viendrait opportunément combler « l'incertitude » entre production et consommation vers 2020.

De même, nous nous étonnons que les appels d'offres aient d'ores et déjà commencé<sup>10</sup> deux ans avant le DAC qui devrait autoriser la construction. A quoi sert un tel empressement ? Le maître d'ouvrage considère-t-il que la procédure de débat public ne peut pas remettre en cause sa volonté de construire un réacteur de type EPR sur le site de Penly, voire de le modifier ? N'aurait-il pas été plus convenable d'attendre les conclusions du débat public pour passer ces appels d'offre ?

La question de l'origine de composants essentiels du réacteur nucléaire, en particulier de la cuve, n'a toujours pas connu de réponse à ce jour. Quelles sont l'importance et la nature exacte des éléments réalisés par JSW au Japon ?

EDF peut même se permettre formellement d'esquiver les questions posées au sujet des déboires du chantier d'Olkiluoto en Finlande, prétextant qu'il n'est pas maître d'ouvrage de ce projet. Personne n'est dupe. Chacun sait que les réacteurs EPR en chantier aujourd'hui sont tous construits par AREVA<sup>11</sup>. Comment se fait-il donc qu'AREVA ne soit pas présent à la tribune en tant que constructeur ? Comment se fait-il qu'AREVA<sup>12</sup> ne réponde qu'aux questions qui portent sur l'uranium et les « déchets nucléaires » ? La technologie EPR est développée depuis une vingtaine d'années par AREVA et Siemens<sup>13</sup>, nous regrettons dès lors que cette entreprise n'assume pas ses responsabilités face au public.

Enfin nous pouvons nous étonner qu'il n'ait jamais été fait mention des travaux de la commission Roussely<sup>14</sup>. Ce Rapport vient d'être classé secret défense par la présidence de la République. Le nucléaire serait-il un sujet trop sensible pour être mis sur la place publique ? Le nucléaire serait-il un sujet trop complexe pour être présenté à l'opinion publique ? Il s'agit là d'une atteinte grave aux principes élémentaires de la démocratie et du droit à l'information.

Si le nucléaire relève principalement de la raison d'Etat quel est dès lors l'intérêt et la pertinence du débat public que vous animez ? Ne doit-on pas convenir ensemble que nous ne disposons pas d'éléments essentiels pour produire un avis argumenté sur le projet EPR soumis au débat ?

---

<sup>10</sup> Par exemple l'avis n° : AO-1022-0737 du 19 mai 2010.

<sup>11</sup> <http://www.aveva.com/FR/activites-1572/les-atouts-du-reacteur-nucleaire-epr.html>

<sup>12</sup> AREVA représenté notamment par Bertrand Barré lors de la plupart des réunions du débat public.

<sup>13</sup> Le réacteur nucléaire EPR : un projet inutile et dangereux, cahier de Global Chance, n°18, Janvier 2004.

<sup>14</sup> <http://www.lefigaro.fr/societes/2010/03/17/04015-20100317ARTFIG00040-nucleaire-les-pistes-du-rapport-roussely-.php>

Le **collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs** en raison des critiques que nous formulons au sujet du débat public, et en réponse à votre courrier du 15 mai 2010, considère qu'il n'est pas envisageable que des « *réunions de travail bilatérales par exemple EDF et Stop EPR* » soient pertinentes.

Le débat public permet lors de chacune de ses réunions un face à face entre le collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs et le maître d'ouvrage. Ce face à face est intrinsèque au débat et il vous revient, Monsieur le Président, d'exiger que tous les acteurs du débat s'expriment de façon à être entendus de tous. Et cela même quand le propos est technique. Si ces faces à faces n'ont pas permis un dialogue fructueux ce n'est pas de notre fait.

Il n'est pas question pour le collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs de participer à une réunion de travail avec un maître d'ouvrage qui ne respecte toujours pas ses engagements formulés à l'issue du débat public sur le projet Flamanville 3. Nous ne voulons pas participer à une réunion de travail avec un maître d'ouvrage qui ne détourne le sens de la notion de « retour d'expérience » pour justifier un projet dangereux, inutile et coûteux. Nous ne pouvons participer à une réunion de travail avec un maître d'ouvrage qui a refusé d'entendre nos remarques et nos critiques. Pourquoi en serait-il autrement lors d'une réunion particulière.

En revanche nous considérons qu'une réunion publique supplémentaire est nécessaire en septembre de 2010 de façon à ce que les résultats des études complémentaires soient communiqués au public et aux acteurs du débat. Ce sera l'occasion pour EDF de présenter l'hypothétique retour d'expérience de Flamanville et d'Olkiluoto...

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre vigilance à faire vivre un vrai débat.

**Collectif STOP-EPR, ni à Penly ni ailleurs**